



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école
Saint-Pie X (Magog) du Centre de Services scolaire des Sommets**

PREMIÈRE RENCONTRE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022
tenue le 19 octobre 2021 à 18h30 à la cafétéria de l'école

Présents : Nancy Corriveau, Ann Latulippe, Geneviève Favreau, Christina Pichette, Sindy Leclerc, Gina Otto, Isabelle Labrecque, Milène Lessard, Vicky Perron, Marie-Claude Tétreault, Raymond Laliberté, Geneviève Clavelle.

Absents : Isabelle Boisvert, Marie-Ève Bilodeau-Genesse, Véronique Boisvert.

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences, vérification du quorum;

Le quorum étant passé, l'assemblée est ouverte.

2. Nomination d'un(e) président(e), d'un(e) vice-président(e) et d'un(e) secrétaire;

Il est nommé que Nancy Corriveau agira à titre de présidente du conseil.

Il est nommé que Ann Latulippe agira à titre de vice-présidente du conseil.

Il est nommé que Milène Lessard agira à titre de secrétaire.

La décision est approuvée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 19 octobre 2021;

Lecture de l'ordre du jour faite, Marie-Claude Tétreault propose d'adopter l'ordre du jour et la décision est appuyée par Vicky Perron.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2021;

Il est proposé par Geneviève Favreau d'adopter le procès-verbal et la décision est appuyée par Isabelle Labrecque.

5. Suivi au procès-verbal du 8 juin 2021;

En lien avec le point 11, la séance de photos scolaires a eu lieu. Tout s'est bien déroulé quoiqu'un peu long ! On s'attend à de beaux résultats.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école
Saint-Pie X (Magog) du Centre de Services scolaire des Sommets**

6. Questions du public;

Pas de public.

7. Établissement des règles de régie interne;

Les réunions du conseil d'établissement auront lieu à 18h30. L'ordre du jour sera transmis au moins 5 jours à l'avance. Les membres peuvent ensuite proposer des points jusqu'à la journée de l'assemblée.

Pour avoir quorum, 7 membres, dont 3 parents, doivent être présents. Geneviève Clavelle retournera à tous les membres le document RÈGLES DE RÉGIE INTERNE par courriel avec des informations importantes surlignées en jaune.

8. Établissement d'un calendrier des séances; (adoption)

Geneviève fera parvenir par courriel une proposition de calendrier.

9. Nomination du représentant de la communauté au Conseil d'établissement;

M. Raymond Laliberté se présente en expliquant qu'il est membre du club optimiste de Magog. Sa présence aux rencontres permettra de mieux connaître les activités, concours et autres de notre école. Par son implication, le club optimiste pourra enrichir notre vie scolaire.

10. Dénonciation d'intérêts;

Chaque membre du CÉ doit compléter un formulaire de dénonciation d'intérêts.

11. Sorties éducatives (approbation);

Aucune

12. Normes et modalités (adoption);

Geneviève présente le document « Normes et modalités ». Il est proposé par Vicky Perron d'adopter le document. La proposition est appuyée par Marie-Claude Tétreault.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école
Saint-Pie X (Magog) du Centre de Services scolaire des Sommets**

13. Location de gymnase;

Cette année, nous ne sommes pas en mesure de mettre en place la location du gymnase. Certains éléments de sécurité devront être mis en place, comme la validation des zones au niveau du système d'alarme, l'organisation du matériel d'éducation physique, ajouter une séparation entre le gymnase et le reste de l'école pour éviter que les locataires aient accès à l'école.

En conclusion : Pas de location cette année, mais il y a une ouverture à sécuriser l'école pour des locations dans le futur.

14. Campagnes de financement;

Historiquement, les fonds amassés à la suite d'une campagne de financement étaient beaucoup utilisés de façon « individuelle » pour chaque élève. La ligne de conduite à respecter est plutôt de mettre en commun tous les fonds amassés et ainsi réduire le coût d'une activité ou encore pour financer un projet. Geneviève fera un retour sur ce point avec l'équipe-école pour connaître les attentes et ainsi bien répondre au besoin tout en respectant les règles de fonctionnement ainsi que la loi.

15. Informations du représentant de la communauté;

Aucune information

16. Informations des représentants des enseignants;

La vie à l'école reprend tranquillement son cours avec un assouplissement aux mesures sanitaires en lien avec la Covid. C'est très plaisant de pouvoir mélanger les groupes et faire quelques sorties.

17. Informations de la représentante du service de garde;

Un ajustement au niveau du tarif des frais liés au service de garde de 0.05\$ doit être approuvé par le conseil d'établissement. Marie-Claude Tétreault propose donc d'approuver ce changement de tarif. La proposition est appuyée par Isabelle Labrecque.

18. Informations de la représentante du soutien;

Aucune information



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école
Saint-Pie X (Magog) du Centre de Services scolaire des Sommets**

19. Informations de la direction;

Geneviève trouve que les enfants sont chanceux de fréquenter une belle école comme St-Pie-X. Elle apprécie beaucoup son nouveau milieu de vie scolaire.

20. Correspondance;

Aucune correspondance

21. Affaires nouvelles;

21.1 Information de la représentante au comité de parents ;

Geneviève Favreau nous fait part de discussions qui ont eu lieu lors de la dernière rencontre au comité de parents. Il a été discuté qu'à partir du 16 août, un enfant peut être refusé dans son école de bassin si la demande n'a pas été faite assez tôt. La cause pourrait, entre autres, être due à un dépassement dans la classe.

21.2 Information du représentant de l'O.P.P. ;

Aucune information

22. Date de la prochaine séance;

La date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement n'est pas nommée. Un envoi par courriel sera fait pour préciser la date.

23. Levée de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée par Christina Pichette à 19h37.

Nancy Corriveau, présidente

Geneviève Clavelle, directrice